

Numéro 137

Bulletin de liaison des adhérents d'Oiseaux-Nature
(www.association-oiseaux-nature.com)

Prix : 4 €

Juin 2021

Sommaire

Edito

Ois-Nat accueille une stagiaire !

AG du 27 septembre 2020

Rapport moral et bilan financier

Le projet Box de Norske Skog

Chenilles, mésanges et nichoirs...

La Plume

Votre Plume

Edito : 40 ans, l'âge de la maturité !

L'année passée a chamboulé nos vies et nos certitudes, en raison de la propagation fulgurante sur la planète entière d'un microscopique virus... Pendant le premier confinement du printemps 2020, beaucoup de nos semblables ont redécouvert la nature dite « ordinaire » dont ils étaient coupés, se sont extasiés d'entendre à nouveau les oiseaux chanter dans les villes - certains étant même persuadés qu'il s'agissait là d'une sorte de génération spontanée ! - de voir à travers les grilles fermées des parcs et des jardins publics les herbes folles s'épanouir en toute liberté. Nous avons observé avec espoir - mais aussi prudence - cet engouement soudain pour la biodiversité, au sens large. La prise de conscience allait-elle être massive ? Allait-elle pousser les décideurs à prendre des mesures drastiques, afin d'enrayer l'effondrement désormais incontestable de cette biodiversité, tout en prenant à bras le corps le problème vital du changement climatique, car les deux sont étroitement liés et tout aussi cruciaux ?



Plus d'un an après cet événement majeur, il faut bien admettre que nous sommes très loin du compte... La crise sanitaire, doublée d'une crise économique, s'éternise et a relégué au second plan les préoccupations pour l'environnement. Beaucoup d'entre nous sont angoissés. D'autres ne tolèrent aucune intrusion du « sauvage » dans leur jardin (voir p. 35 et 36). Malgré tout, des initiatives locales astucieuses et enthousiasmantes fleurissent un peu partout, de simples citoyens, souvent très jeunes, s'emparent de la question et proposent des solutions concrètes.

Alors, plutôt que de nous lamenter dans notre coin, sachons les écouter, les accueillir et les aider ! Oiseaux-Nature a fêté ses 40 ans lors de notre assemblée générale du 27 septembre dernier. Malgré des conditions difficiles et un contexte anxiogène, vous êtes venus nombreux, comme à l'accoutumée, nous encourager. La quarantaine, c'est un bel âge pour une association, nous sommes fiers de continuer à porter ses valeurs, et d'avoir conservé notre totale indépendance. Le petit Troglo qui est notre emblème n'a pas vieilli, toujours grande gueule et effronté malgré son gabarit riquiqui !

Ne baissons surtout pas les bras, il reste tant à faire... et nous avons plus que jamais besoin de vous ! L'engagement de chacun est important, même s'il peut sembler dérisoire compte tenu de l'importance et de l'urgence des enjeux. Alors, on vous attend, même confinés, vous pouvez nous donner des coups de main !



Catherine BERNARDIN

Illustrations créées gracieusement pour les 40 ans d'Ois-Nat par Nicolas MEIGNAN, nous le remercions encore !
Photo de couverture : **Scille à deux feuilles** (Nicolas HELITAS)

Ois-Nat' accueille une stagiaire !

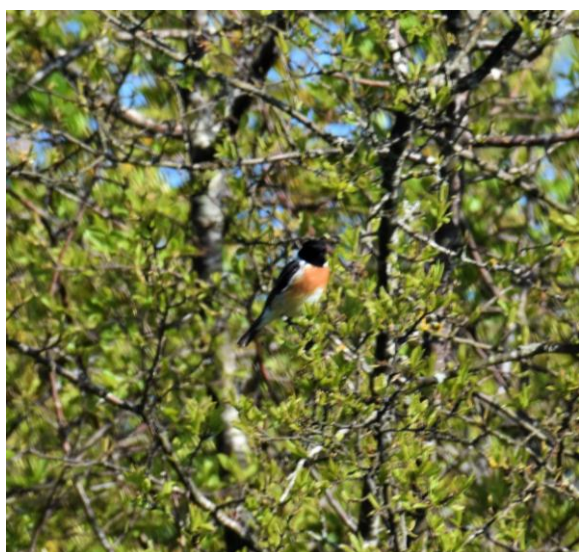
Bonjour à tous les adhérents d'Oiseaux Nature ! Je viens de débiter un stage au sein de l'association, et afin que vous puissiez mieux me connaître et savoir quel sera mon rôle durant ces prochains mois, je vous adresse ces quelques lignes.

Ingénieur en prévention des risques professionnels de métier, photographe amateur à mes heures perdues mais surtout fervente passionnée de montagne, de nature, de découverte et militante pour la préservation de la nature et évidemment de la faune sauvage qui la compose en partie, j'ai choisi, afin de mieux parler et communiquer sur les problématiques actuelles, de me lancer dans un BTSA Gestion et Protection de la Nature.



Aubépine au printemps, fusain en automne, la haie est aussi un enchantement pour les yeux !

(Photos : Catherine BERNARDIN)



Pour valider le diplôme, un stage est obligatoire. Après plusieurs semaines de réflexion à tourner en boucle, une seule évidence : donner ce précieux temps à une association de protection de la nature, une vraie ! Hors de question de devoir travailler sur un sujet dans une organisation « étatique » ou dans une organisation que je ne connais pas à l'autre bout de la France. Non, je suis vosgienne et je veux aider mon territoire ! J'ai donc proposé ce stage à Oiseaux-Nature qui a accepté de me permettre de travailler à ses côtés.

◀ **Le tarier pâtre, hôte des haies** (Photo : Séverine)

Ainsi, je vais dans un premier temps prendre des contacts au sujet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt proposé à l'association pour la partie inventaire de l'avifaune sur les prairies de fauche de la Zone de Protection Spéciale du Bassigny (un site Natura 2000). Ce projet se poursuivra sur 5 années. Dans le même ordre d'idée, nous mettrons l'accent cette année sur les haies, avec un projet global de cartographie des haies, en particulier sur la ZPS du Bassigny.



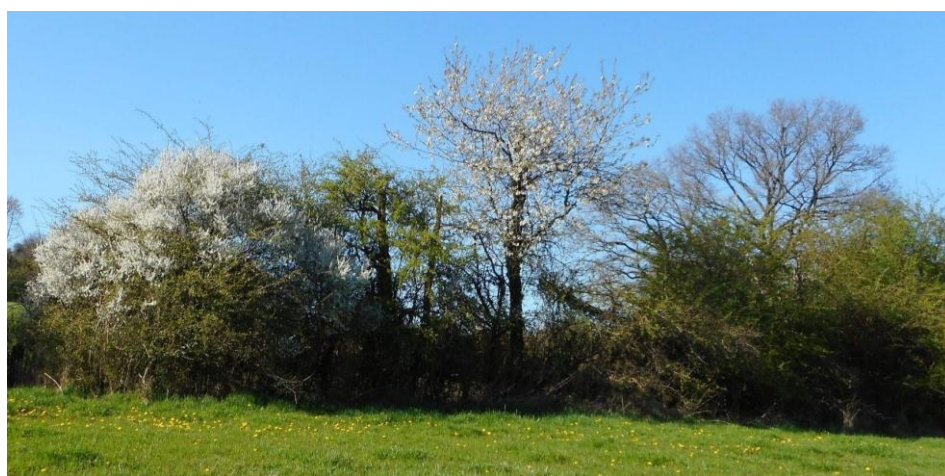
Les oiseaux apprécient les fruits de la viorne obier

(Photo : Catherine BERNARDIN)

Puis plus largement :

- Création de supports pédagogiques à destination du jeune public et du public adulte ; Organisation de réunions et conférences de sensibilisation des élus, des conseils jeunes, concitoyens et scolaires et formation de relais sur divers sites.
- Eventuellement, un appel à projet / concours photographique ou atelier photographique sur la thématique des haies.
- Puis, en réflexion de ma part, en cohésion avec d'autres associations, la création d'un support pédagogique tout public sur le Chat forestier et un autre sur le Lynx avec animation de conférences sur la thématique. Le sujet est d'actualité et nécessaire dans notre département.

Evidemment, je suis ouverte à toute aide et communication de votre part sur ces thématiques. J'espère pouvoir également animer une ou deux sorties « nature » avec en toile de fond la photographie de forêt pour les amoureux des belles images.



Une haie bien structurée, avec strate arbustive et strate arborée

(Photo : Catherine BERNARDIN)

Séverine

Assemblée générale du 27 septembre 2020 à Gérardmer

Jusqu'à la dernière minute, nous avons tendu le dos... Cette AG, si importante pour la vie d'une association, allait-elle pouvoir se dérouler ? D'autant plus que nous fêtons nos 40 ans !

Et puis, oui, le miracle a eu lieu, vous êtes venus nombreux, nous avons passé une très bonne journée, et à notre connaissance, personne n'a contracté la Covid à cette occasion, ouf !



Photo : Nicolas HELITAS

Un merci tout particulier à Claire et Thierry pour la cuvée « spéciale 40 ans » de leur succulent jus de pommes, très appréciée !

Nous avons évoqué ensemble les principales actions menées en 2020, malgré des conditions bien difficiles :

- Intervention en faveur des martinets au lycée Lopicque d'Epinal ;
- Pose de nichoirs à chouette effraie dans les clochers ;
- Poursuite des actions engagées pour la préservation du tarier des prés ;
- Interventions à la demande de la Direction Départementale des Territoires et/ou des élus pour évaluer et apporter des solutions à des « dégâts » occasionnés par des blaireaux ;
- Signature de conventions avec deux communes vosgiennes pour la protection des haies ;
- Suivi du chantier de « renaturation » du Durbion à Villoncourt ;
- Participation aux réunions de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) ;
- Participation aux réunions de la Commission locale de l'eau (CLE) dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la nappe des grès du Trias inférieur (SAGE GTI) ;
- Tous les dimanches, de mi-novembre 2019 à mi-février 2020 : animations au plan d'eau de Remiremont ;
- Encadrement de diverses sorties naturalistes en mai et juin 2020 (de nombreuses sorties ont été annulées en raison de la crise sanitaire).

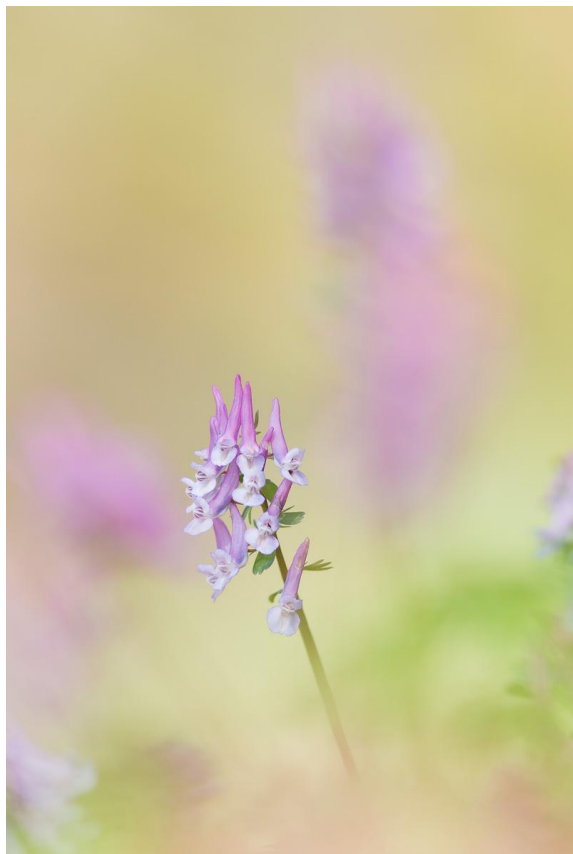
Chacun a pu admirer l'exposition présentée par nos amis photographes naturalistes vosgiens, certains étant par ailleurs administrateurs d'Ois-Nat ! Et pour clore cette belle journée, Vincent Munier nous a présenté le magnifique documentaire « Ours, simplement sauvage, coréalisé avec Laurent Joffrion. De la beauté à l'état pur, merci encore à Vincent...

Les dernières nouvelles : lors de la réunion du conseil d'administration du 6 novembre 2020, nous avons procédé à l'élection des membres du bureau. Nous maintenons le mode de fonctionnement adopté en 2018 : un triumvirat de 3 vice-présidents : Vincent ETIENNE, Patrick MAISON et Catherine BERNARDIN. Anne MACHET continue d'assurer la trésorerie, Jean-Louis HANS et Alex HUMBERT restent respectivement secrétaire et secrétaire-adjoint.

Catherine BERNARDIN – Vice-présidente

Rapport moral

Il y a 40 ans une poignée de naturalistes passionnés refuse de se résigner face aux attaques massives et destructrices contre la Nature. Ces personnes s'engagent pour défendre notre Nature, ce bien commun, sa beauté, sa sauvagerie, ses « répugnants » et autres mal-aimés, prétendus « nuisibles ».



Oiseaux-Nature voit le jour quatre années seulement après la promulgation d'une loi de protection de la nature, qui préserve enfin maintes espèces sauvages du massacre. Il était temps... Mais la tâche est immense !

Alors, petit à petit, avec pédagogie mais détermination, s'appuyant sur cette loi et des connaissances théoriques et pratiques de plus en plus fines, ce groupe de naturalistes et de biologistes motivés rassemble autour de lui des adhérents toujours plus nombreux qui se reconnaissent dans cette lutte vitale. Les premières victoires viennent couronner les combats engagés : le projet de « blanchiduc », finalement abandonné, la pollution de la Vologne sanctionnée, tout comme les destructions d'espèces protégées, la liste est longue. Il suffit de parcourir le petit échantillon présenté dans le Trogló 135, numéro spécial publié pour les 40 ans de l'association.

◀ **Corydalis** (Photo : Nicolas HELITAS)

Mais ces quarante années ont été marquées par le développement exponentiel de la mondialisation. Ce modèle économique détruit le bocage et ses haies sauvages à grands coups de remembrements, grignote les espaces sauvages et agricoles en raison de l'urbanisation galopante, chasse des espèces chaque jour plus vulnérables, tue loups, ours et lynx qui tentent de reprendre ici et là, la place qui est la leur, pollue les eaux douces, les océans, et détraque le climat de notre fragile planète.



Lynx boréal (Photo : Neil VILLARD)

Aujourd'hui, l'écologie, l'environnement sont à la mode, on n'a plus vraiment le choix. Mais dans les faits, on nous parle développement durable et compensation carbone ! En clair, on continue de polluer et de détruire pour l'économie et la croissance, mais c'est plus écolo !

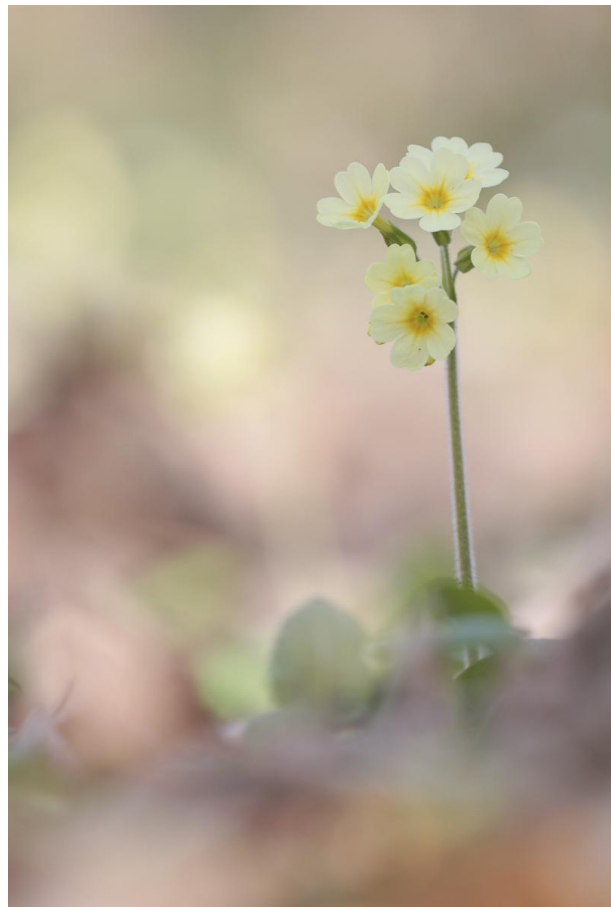
Le mépris envers les milieux naturels perdure. Les sécheresses se répètent, mais on laisse les industriels continuer de pomper et vendre notre eau de consommation. Et nous continuons de consommer et de polluer avec nos voitures.

Le bio est à la mode, alors la grande distribution s'en empare, mais ces produits bio ont bien souvent sillonné les océans avant que nous les achetions, et ils sont emballés dans du plastique. Dans les Vosges comme ailleurs, on développe la méthanisation qui engloutit des hectares agricoles dopés à grand coups d'engrais, de pesticides et de gasoil.

Verdier d'Europe ➤
(Photo : Elisabeth GAILLARD)



Nous ne fonçons plus droit dans le mur, nous SOMMES dans le mur. Nous sommes tous responsables. Il est temps d'oser changer nos modes de vie et nos modes de pensée : réfléchir à nos déplacements, réfléchir à nos gestes du quotidien, réfléchir à notre travail, réfléchir à nos loisirs. C'est aussi cette prise de conscience qui nous permettra de sauver les espèces et les milieux naturels. Tout est lié.



En cette année si particulière en raison de la pandémie, Oiseaux-Nature a malgré tout réussi à sauver les martinets du lycée Lapicque d'Epinal. La campagne de pose de nichoirs pour l'effraie des clochers a continué. Le si rare tarier des prés est toujours là, grâce à nos actions concertées avec les agriculteurs locaux et le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine.

Et c'est grâce à la vigilance d'adhérents ou de citoyens sensibilisés que tout au long de l'année, Oiseaux-Nature peut agir et porter le message de protection indispensable à la pérennité de notre biodiversité.

C'est cet espoir de changements qui nous pousse, avec vous à nos côtés, vers un avenir qu'on espère moins sombre.

Pour les générations futures, merci tout simplement à vous d'être là.

Vincent ETIENNE - Vice-président

◀ **Primevère élevée** (Photo : Nicolas HELITAS)

Bilan financier

Résultat trésorerie 2019-20 - du 31/08/2019 au 01/09/2020 - ASSOCIATION OISEAUX NATURE 88			
DEPENSES/CHARGES 2019/20		RECETTES/PRODUITS 2019/20	
Impressions + envois TROGLO + lettres d'infos	1 302,60 €	Adhésions (individuelle:30€ famille +1€ par personne étudiant:15€)	11 189,30 €
Cotisations associations ou œuvres diverses	532,00 €	Dons	3 949,00 €
Frais bancaires	135,62 €	Intérêts et placements	790,98 €
Frais de déplacements	125,00 €	Animations	130,00 €
Frais de bureau	540,11 €		
Assurances	799,02 €		
Impôts/taxes	237,00 €		
Dépenses fonctionnement	475,52 €		
Achat tournesol	3 934,00 €	Vente tournesol	4 154,50 €
Achats pour stand	14,69 €	Ventes sur stand	498,55 €
Divers (chèque sans provision pour adhésion et achats sur stand)	98,95 €		
SOUS TOTAL	8 194,51 €	SOUS TOTAL	20 712,33 €
Excédent 2019/20	12 517,82 €		
Bénévolat valorisé	40 000,00 €	Bénévolat valorisé	40 000,00 €
Résultat excédentaire au 31/08/2019 Somme sur les comptes bancaires	155 490,07 €	Résultat excédentaire au 01/09/2020 Somme sur les comptes bancaires	168 007,89 €
TOTAL	208 007,89 €	TOTAL	208 007,89 €



Photo : Elisabeth GAILLARD

Important : appel à bonnes volontés !

Depuis longtemps, Oiseaux-Nature met à disposition de ses adhérents des sacs de tournesol pour le nourrissage des oiseaux en hiver ; les bénévoles qui assuraient jusqu'ici ce service ne sont plus à même de continuer, suite à des soucis de santé. Nous cherchons donc des personnes susceptibles de reprendre le flambeau. Vous êtes partant ? Il suffit de disposer d'une maison avec des dépendances pour stocker temporairement les sacs (à l'abri des rongeurs !), et aussi d'un peu de temps pour prendre les commandes et recevoir les personnes qui viennent chercher leur tournesol. Rien de bien compliqué ! Un petit message à oiseauxnature@free.fr, et nous vous rappellerons pour plus de précisions.

Nous tous, et plus particulièrement Jeannine, Charly et Dominique vous remercions par avance !

Le projet Box de Norske Skog Golbey (NSG)

Le projet Box, qu'est-ce que c'est ?... Un dossier ardu et technique, sur lequel se sont penchés de courageux citoyens et représentants d'associations, soucieux de l'impact prévisible de ce projet sur l'environnement. Les adhérents les plus anciens d'Oiseaux-Nature n'ont sans doute pas oublié les nombreux recours déposés dès 1990 par un collectif d'associations contre les arrêtés préfectoraux relatifs à la papeterie de Golbey, qui, s'ils n'ont pas empêché l'implantation de l'usine, ont tout de même abouti à la révision des normes de rejets dans la Moselle.

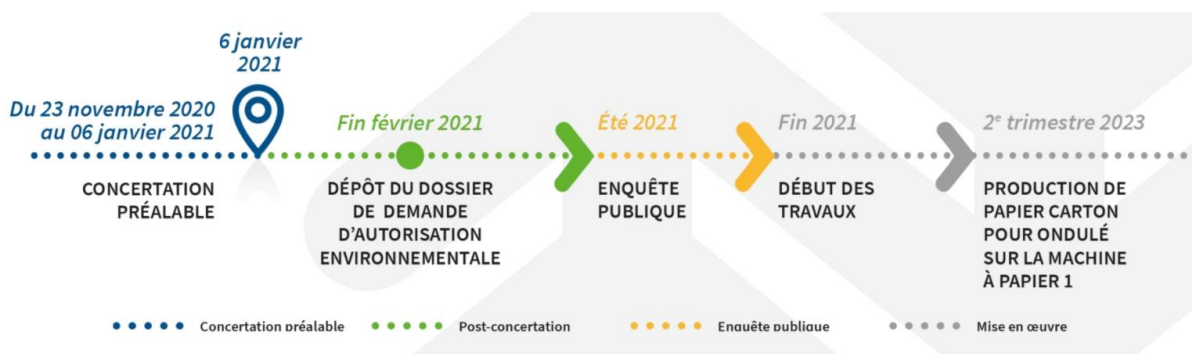
Alors, quand il est question de transformation de cette gigantesque usine, notre vigilance est de mise ! La communication mise en œuvre par l'industriel est très soignée (une luxueuse plaquette de 39 pages, bien illustrée, avec des photos bucoliques, telle celle de ce cerf majestueux... dont on se demande tout de même bien ce qu'il vient faire ici !). Il y est question d'une Green Valley, d'un Ecoparc, jusqu'ici, tout ceci semble bel et bon.

Mais, regardons donc de plus près de quoi il retourne...



Le grand cerf... (Illustration page 18 de la plaquette officielle de présentation du projet)

Le marché du papier journal diminuant d'année en année, la papeterie de Golbey, qui produit du papier journal, veut se transformer pour produire du papier carton (PPO = Papier Pour Ondulé) dès le printemps 2023.



Le calendrier prévisionnel (Source : projet-box.fr)

Ce projet d'ampleur (**250 millions d'euros d'investissements annoncés**) appelé **PROJET BOX** consiste à transformer la machine à papier N°1 (PM1 démarrée en 1991) pour produire 550 000 T/an de papier carton à partir de cartons recyclés. La machine à papier N°2 (PM2 démarrée en 1998) continuera de produire du papier journal. Pour cela, NSG doit également construire un nouvel entrepôt de stockage, revoir ses équipements de production vapeur (chaudières) et modifier sa station d'épuration des effluents.

MATIERES PREMIERES	Actuel	Après projet Box
Bois	225 000 T/an	0
Papier de récupération	450 000 T/an	450 000 T/an
Carton à recycler	0	600 000 T/an
TOTAL	675 000 T/an	1 050 000 T/an (+55,5%)

PRODUCTION	Actuel	Après projet Box
Machine à papier N°1 (PM1)	250 000 T/an (journal)	550 000 T/an (carton)
Machine à papier N°2 (PM2)	330 000 T/an (journal)	330 000 T/an (journal)
TOTAL	580 000 T/an	880 000 T/an (+51,7%)

Comme l'exige la loi vu l'impact prévisible du projet sur l'environnement naturel et l'aménagement du territoire, NSG a organisé en tant que maître d'ouvrage une consultation publique sous l'égide de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), qui s'est tenue du 23 novembre 2020 au 6 janvier 2021. Toutes les informations concernant ce projet sont disponibles sur internet : **projet-box.fr**

Les enjeux environnementaux liés à ce projet sont nombreux, très lourds, et source de vives inquiétudes. C'est pourquoi, **Oiseaux-Nature**, **VNE** (Vosges Nature Environnement) et l'**ASVPP** (Association de Sauvegarde des Vallées et de Prévention des Pollutions) travaillent conjointement sur ce dossier sous la forme d'un collectif dont le porte-parole est Jean-François Fleck de VNE.

Nous avons tout d'abord adressé un courrier à Mme la Présidente du CNDP pour demander un report de cette consultation préalable. En effet, nous avons estimé que la période de confinement ne nous permettait pas de nous réunir pour travailler sur ce dossier et que les débats publics réorganisés sous forme de débats télévisés ou d'ateliers en visioconférence n'étaient pas favorables aux échanges. Notre demande a été rejetée...

Dans le cadre de la concertation préalable nous avons activement participé aux ateliers thématiques ainsi qu'aux débats télévisés. Nous avons posé un grand nombre de questions et avons proposé un cahier d'acteurs (consultable sur le site Projet-Box.fr).

Ci-dessous, les principaux enjeux environnementaux liés au projet :

1 . L'approvisionnement en eau

La majeure partie de l'eau dont a besoin NSG est pompée depuis une gravière située à environ 800 m au Nord-Est du site, entre le canal de l'Est et la Moselle. Cette gravière est principalement alimentée par la nappe alluviale qui coule à son endroit et par la Moselle.

Dans le cadre du projet, NSG annonce qu'aucune modification des volumes prélevés ne sera demandée, malgré l'augmentation du volume produit.

Le dernier arrêté préfectoral (de mai 2020) permet à NSG de prélever dans la gravière 25 200 m³/jour (contre 25 000 dans l'ancien arrêté de juin 2006). Actuellement, l'industriel prélève en moyenne 18 906 m³/jour (moyenne des 3 années 2017, 2018 et 2019). NSG ne demandera pas à relever cette limite (il a encore de la marge !).

Cependant, afin de prendre en compte l'impact du changement climatique sur la disponibilité des eaux de surface, NSG a mandaté un cabinet spécialisé pour réaliser une étude hydrogéologique et évaluer la possibilité de prélever tout ou partie de l'eau industrielle dans des eaux souterraines. Ce rapport a été mis à disposition du public le 6 janvier 2021 et est consultable sur le site projet-box dont voici les conclusions :

« La nappe des grès vosgiens pourrait toutefois être exploitée en complément de la ressource en eau fournie par la gravière, en période d'étiage, ce qui permettrait de couvrir la totalité des besoins en eau industrielle pour alimenter la papeterie.

Il serait ainsi nécessaire de réaliser :

- 1 forage aux grès vosgiens pour compléter les besoins en eau en situation d'alerte (1 100 m³/j) : forage d'une profondeur prévisionnelle de 230 m, exploité au débit de 46 m³/h en continu ;
- 2 forages aux grès vosgiens pour compléter les besoins en eau en situation d'alerte renforcée (2 100 m³/j) : forages d'une profondeur prévisionnelle de 230 m, exploités à un débit de 44 m³/h en continu. »

Pouvons-nous accepter les risques (rabattement, pollution éventuelle, salinisation...) que feraient courir ces forages sur une nappe profonde, qui constitue une précieuse ressource en eau potable pour les habitants du secteur ?...

2 . La station d'épuration et les rejets dans la Moselle

Le nouveau procédé de fabrication va charger beaucoup plus les effluents. Afin de pouvoir respecter les limites des rejets dans la Moselle fixés par l'arrêté préfectoral, NSG va investir 10 millions d'Euros pour modifier sa station d'épuration.

Sans ces modifications, NSG ne serait pas en mesure de respecter ces limites. NSG affirme que les taux des rejets devraient être sensiblement identiques à ceux d'aujourd'hui.

PARAMETRES DES REJETS	Limites Arrêté Préfectoral	Moyennes 2019
Débit	15 700 m ³ /j (15 500 dans l'ancien arrêté)	15 054 m ³ /j
Matières en Suspension (MES)	200 kg/j	170 kg/j
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	3000 kg/j	2633 kg/j
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	187 kg/j	55 kg/j

On peut noter que la limite du débit autorisé a déjà été récemment relevée alors que la Moselle connaît des étiages de plus en plus longs et de plus en plus bas.

Le nouvel arrêté préfectoral permet une température maximale des effluents de 35°C alors que celui de 2006 la limitait à 30°C. Cette limite de 35°C peut être atteinte en cas d'un traitement anaérobie ou lorsque l'eau utilisée est déjà à plus de 25°C.

Là encore, cette limite a été relevée récemment...

Quelles seraient les conséquences sur la faune benthique et piscicole de ces rejets concentrés en un seul point, dans une rivière fragile, aux débits irréguliers, et qui connaît des périodes d'étiage de plus en plus longues ?... Et qu'en serait-il de l'accumulation de métaux lourds dans les sédiments, et du risque de pollution de la nappe alluviale de la Moselle ?



La Moselle au plus bas à Epinal, en octobre 2018 (Photo : Richard RASPES pour Vosges Matin)



Le point de rejet des effluents de NSG, le 2/02/2021 en période de crue (Photo : Oiseaux-Nature)

3 . Les chaudières de production de vapeur

Les besoins en vapeur induits par ce projet Box augmenteront de 35%.

NSG avait répondu en 2019 à un appel d'offre de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) pour la construction d'une chaudière Biomasse (incinération de déchets non dangereux) pour la production de vapeur et d'électricité (25 MW). Ce projet appelé CRE5, en partenariat avec VEOLIA a été validé et devrait démarrer prochainement. NSG prend donc en compte cette nouvelle chaudière (CH6) dans les besoins du projet Box. Mais cette CH6 n'est pas suffisante pour répondre aux besoins du projet, c'est pourquoi NSG a prévu la construction d'une chaudière CH7 alimentée par des CSR (Combustibles Solides de Récupération = déchets plastiques).

Les consignes de tri du SICOVAD ont été modifiées au 1^{er} janvier 2021 (les barquettes, boîtes, pots, tubes, sacs et films plastiques se trient désormais en plus du reste). Est-ce une coïncidence ?

4 . Electricité

La consommation annuelle du site après projet sera diminuée d'un tiers (de 900 à 600 000 MWh). Ceci est dû au fait de l'arrêt de l'unité de production de pâte à papier à partir du bois, procédé très énergivore.

5 . Transport

L'augmentation de la production et le fait que les futurs clients « cartons » de NSG sont moins connectés au rail que les clients actuels « papier » impliquent une augmentation du trafic routier avec un passage de 267 poids lourds par jour actuellement à 352 poids lourds par jour.

TRAFIC POIDS LOURDS	Actuel	Après projets
Actuel	236	236
Projet Box	0	85
Projet Chaudière N°6 - CRE5	0	31
TOTAL	236 PL/jour	352 PL/jour (+49,1%)

Le nombre de poids-lourds par jour est calculé à partir de l'augmentation annuelle des volumes transportés, ramenés sur 24h... Or, la circulation s'effectue sur 12h environ. Entre 6h et 18h cela représenterait + 116 PL, soit **+ 10 PL/h**.

6 . Bilan carbone

Le bilan simplifié des émissions de CO2 calculées par NSG fait apparaître les chiffres suivants :

EMISSIONS DE CO2 (Tonnes/an de CO2)	Situation Actuelle	Situation projetée	Situation projetée en pourcentage
Gaz naturel	15 000	7 000	-53%
CSR	13 000 (CH2)	95 000 (CH7)	+630%
Electricité	27 000	18 000	-33%
Logistique	54 000	60 000	+11%
TOTAL	109 000	180 000	+65%

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, une augmentation de +65% de GES (Gaz à Effet de Serre) est tout simplement inacceptable.

7 . Bruit

NSG s'engage à respecter les limites actuelles de bruit fixées par leur arrêté préfectoral.

8 . Odeurs

Dans le cadre du projet, NSG envisage des travaux pour limiter les odeurs émises par ses installations.

NSG précise néanmoins que le process papetier, aujourd'hui comme demain, est susceptible d'émettre des odeurs au niveau des installations de production et de la station d'épuration interne du site. Les habitants de ce secteur très urbanisé subissent en effet régulièrement les désagréments de ces odeurs douceâtres et passablement écœurantes...



Le nuage de vapeur émis par les cheminées de NSG (Photo : Oiseaux-Nature)

La position et les propositions de notre collectif

Outre le projet-box, nous avons interpellé la CNDP car nous considérons que les projets **CRE5** (chaudière CH6 porté par VEOLIA et NSG) ainsi que l'**ECOPARC** (projet de zone industrielle susceptible d'accueillir des entreprises qui bénéficieraient d'une hypothétique mutualisation avec les infrastructures NSG, projet porté par Communauté d'Agglomération d'Epinal en partenariat avec NSG dans un concept nommé Green Valley) étaient liés à ce projet box et devaient être abordés dans le cadre de cette consultation. En effet, sur le papier, NSG est au centre du projet Ecoparc ne serait-ce que par le réseau de chaleur (vapeur) prévu pour alimenter les entreprises qui s'y installeraient. Aujourd'hui, NSG affirme qu'ils n'auront pas d'excédent de vapeur car elle sera entièrement réservée au projet Box. La CNDP les a donc considérés comme des sujets connexes et a organisé un atelier pour en débattre.

Concernant l'Ecoparc, nous déplorons la destruction et la bétonisation de plus de 51 ha de terre agricoles (sur les 72,5 ha concernés par ce projet) pour une croissance qui, nous le savons, nous mène droit dans le mur. Ce projet ne fera qu'ajouter des pollutions sur le milieu récepteur (Moselle, zones urbanisées, agricoles et boisées environnantes ...). Il engendrera également des aménagements des infrastructures routières existantes pour absorber la croissance prévue du trafic poids-lourds. Il a supprimé la dernière exploitation agricole de ce secteur et a sacrifié les dernières terres nourricières aux portes d'Epinal. Enfin, nous ne savons pas comment seront traités les effluents des entreprises qui s'y installeront ; seront-ils traités par la station d'épuration de NSG alors qu'NSG dit ne pas avoir la place suffisante pour agrandir sa station ?



La zone hachurée correspond au projet d'Ecoparc (source : immo-hub.org)

Concernant le sujet de l'eau, nous demandons de :

- **Réduire** les prélèvements et les rejets à la Moselle en recyclant beaucoup plus les effluents. Pour cela, il faudrait travailler circuit quasi fermé. NSG nous dit que ce n'est techniquement pas possible alors que d'autres sources assurent le contraire. Est-ce juste une question économique (NSG appartient à un fond de pension britannique...) ? Est-ce juste une question de foncier pour la station ?

L'industriel fait des efforts indéniables de limitation des prélèvements et de dépollution des rejets, mais, répétons-le : le péché originel demeure ! Le gigantisme de l'usine, le volume de la production relativisent considérablement tous ces efforts ! On nous donne des chiffres de prélèvement et de rejet par tonne de papier produit (source : <https://norskeskog-golbey.com/resultats-environnementaux-norske-skog-golbey-2020/>)

- Volume d'eau prélevé : 14,4 m³/t
- Volume d'eau rejeté : 11,8 m³/t

Un bilan de 2,6 m³/t, ça ne semble pas énorme, mais multipliez par les 445 385 tonnes de papier journal produites en 2020... Même remarque pour les chiffres des concentrations dans les rejets dans l'eau et l'air ! Multipliez par les volumes rejetés à l'avenir....

- **Améliorer** la qualité des rejets à la Moselle (investir dans des traitements plus efficaces pour ne pas se contenter de respecter les valeurs limites données par les autorités, mais viser l'excellence !).
- **Ne pas forer ni prélever d'eau** dans la nappe phréatique

Concernant le bilan carbone et la qualité de l'air, nous considérons qu'aujourd'hui, un projet industriel doit avoir comme objectif de réduire son impact au niveau des émissions de GES et des émissions de particules fines, ce qui n'est pas le cas de ce projet. La chaudière CH7 (CSR) impacte très fortement le bilan global des émissions de CO₂ de l'usine.



Vue aérienne de l'usine Norske Skog de Golbey (Source : Wikimedia.org)

L'augmentation du transport routier et l'augmentation du tonnage produit ont aussi un impact loin d'être négligeable. Nous resterons vigilants sur les matières incinérées et leurs incidences sur les rejets atmosphériques.

Nous déplorons le « saucissonnage » des projets qui ne permet pas de bien appréhender les effets cumulatifs des pollutions engendrées par chacun de ces projets. Chaque projet respecte les limites qui lui sont imposées. Nous estimons que dans un contexte ayant évolué (diminution du débit de la Moselle, sécheresses répétées, augmentation de l'urbanisation, évolution de l'état sanitaire des populations...etc) les normes et les limites réglementaires mériteraient d'être révisées.

Informations récentes

1. Nous avons appris de NSG suite à la concertation préalable, l'abandon dans le projet de la nouvelle chaudière CH7 (CSR) au profit du maintien de la chaudière CH2 dans des conditions non précisées. De nouvelles questions légitimes apparaissent alors :

- La puissance de CH7 devait être de 47,6 MW ; celle de CH2 est de 93 MW, soit quasiment le double. Sachant qu'une chaudière de cette taille n'est pas faite pour fonctionner à ½ puissance, à quoi servira l'excédent de vapeur ? à l'Ecoparc ?
- Quid de l'approvisionnement de CH2 ? (matières incinérées, tonnages, provenances, etc)
- Quid des 35 000 T de CSR issus des cartons recyclés du projet Box qui étaient prévus d'être incinérés dans CH7 ? S'ajouteront-ils au CSR issus des papiers recyclés (blisters, CD, films plastiques) actuellement incinérés dans CH2 ? Des CSR seront-ils incinérés dans CH6 ?
- Est-il prévu une rénovation de CH2 qui arrive en fin de vie ? L'amélioration de ses rejets atmosphériques est-elle prévue ?

2. Une entreprise a déjà annoncé son intention de s'installer sur la zone de l'Ecoparc : il s'agit de la Forestière Docelloise, une importante scierie de hêtre.

3. Le 18 mars dernier, NSG annonçait sur son site internet qu'il recycle les 2/3 des papiers récupérés en France, acheminés à l'usine par train ou par route. Est-ce bien écologique de faire parcourir de telles distances à ces vieux papiers ?

Il est évident que de nombreuses zones d'ombre subsistent... affaire à suivre !

Les représentants d'Oiseaux-Nature au sein du collectif



Un peu de poésie : quand le gel dessine une étrange silhouette de poisson dans une flaque...

(Photo : Elisabeth GAILLARD)

Chenilles, mésanges et nichoirs...

MIRECOURT Environnement

Des nichoirs pour éradiquer les chenilles processionnaires

Elles sont apparues comme des envahisseurs depuis plusieurs années. Les chenilles processionnaires, très urticantes, n'ont pas attendu le déconfinement pour revenir ! Attention, elles sont dangereuses pour les hommes comme pour les animaux. D'ailleurs l'année dernière, elles étaient tellement virulentes sur certaines personnes sensibles au niveau de leur épiderme que tous les parcs de la cité avaient été fermés pendant plusieurs semaines, ainsi que le stade, et plusieurs manifestations avaient été annulées. Leurs poils peuvent être emportés par le vent sur plus d'une centaine de mètres occasionnant de nombreux désagréments.

Dans les Vosges, plusieurs nids ont déjà été repérés. Dans la cité des luthiers, les spécialistes de l'en-

vironnement et des espaces verts n'ont pas attendu qu'elle sortent du bois. « Nous avons installé dix nichoirs à mésanges et dix nichoirs à chauves-souris au parc Mougenot et deux de chaque au parc Voiriot », explique Jeremy Vivien, responsable des espaces verts aux services techniques municipaux.

« Nous avons choisi de lutter avec des moyens naturels »

« La prolifération des chenilles processionnaires a un lien avec le réchauffement climatique. Il ne fait pas assez froid l'hiver, les larves survivent en nombre et se multiplient chaque année ». Et il n'y a pas de traitement vraiment adapté. Mais ces chenilles ont des prédateurs... « Par exemple un couple de mésanges peut manger entre 300 et 500 chenilles par jour, les chauves-souris, les coucous et la Huppe sont aussi leurs prédateurs. On pourrait pulvériser en masse des produits mais nous avons choisi de lutter avec des moyens naturels. En ce moment les chenilles ont de l'avance sur l'année dernière, elles vont arriver très bientôt », poursuit le technicien.

Il est conseillé d'éviter tout contact avec les chenilles et leur nid, et de ne pas fréquenter des zones proches des chênes infestés. Il est aussi conseillé de porter des vêtements couvrants pour se protéger.



Des nichoirs pour les mésanges et les chauves-souris ont été installés dans les parcs de la cité.

Depuis quelques années, des articles tels que celui-ci, relatant la pose de nichoirs pour mésanges - en vue de lutter contre la prolifération de chenilles processionnaires du chêne - fleurissent régulièrement dans la presse locale. Il est vrai que ces chenilles urticantes sont une plaie, qu'il est extrêmement difficile de s'en débarrasser, et qu'on est prêt pour ce faire à (presque...) tout essayer !

Oiseaux-Nature est de plus en plus souvent sollicitée pour la fabrication et la pose desdits nichoirs... L'intention est certes louable, mais avant de nous précipiter sur les planches, les scies et les vis, prenons le temps de réfléchir un brin, de nous poser quelques questions, et de tordre le cou au passage à un certain nombre d'idées reçues qui font allègrement le tour des réseaux sociaux :

- Les mésanges consomment-elles vraiment beaucoup de chenilles processionnaires ?
- Quel est le cycle de vie de ces insectes ?
- Quel est leur impact sur la forêt ?
- Peut-on se débarrasser de ces chenilles ?!
- Est-il nécessaire d'installer des nichoirs ?
- Si oui, combien, à quel endroit, avec quelles précautions ?

← Article paru dans Vosges Matin le 4/05/2020

Des chenilles, oui, MAIS...

N'importe quel observateur peut constater que les mésanges apportent en effet une quantité notable de chenilles à leurs petits en période de reproduction (le nombre de 5000 capturées par un couple en 3 semaines est cité), ainsi d'ailleurs que d'autres larves ou insectes. **MAIS...** pas de chance, nos mésanges zélées préfèrent les chenilles **glabres**, donc dépourvues de ces longs poils qui caractérisent les processionnaires (mais qui ne sont pas les poils urticants, nous le verrons plus loin !).



Photo : Elisabeth GAILLARD

Et c'est malheureusement vrai pour la plupart des espèces d'oiseaux...

Au printemps, les pontes d'une grande diversité d'espèces de lépidoptères éclosent à peu près au moment où les bourgeons des chênes s'ouvrent, et c'est le cas de notre chenille processionnaire. Les mésanges, comme les autres passereaux, bénéficient donc à cette période d'un large choix, et - pas si bêtes ! - choisissent en priorité les chenilles dépourvues de poils, qui glissent beaucoup plus facilement dans le gosier, pour nourrir leurs oisillons affamés...



La phalène brumeuse (*Operophtera brumata*)

(Photo : Louis-Michel NAGELEISEN)

Alors, comment expliquer leur réputation de grandes dévoreuses de chenilles urticantes ?... Par un amalgame entre deux espèces de processionnaires, tout bêtement, comme nous allons l'expliquer plus loin !



Trois autres espèces de chenilles glabres, communes dans nos forêts : à gauche, l'hibernie défoliante (*Erannis defoliaria*), à droite, la tordeuse verte du chêne (*Tortrix viridina*), et ci-dessous, la très belle chenille de la livrée des arbres (*Malacosoma neustria*)

(Photos : Catherine BERNARDIN)



D'autres espèces d'oiseaux de notre région, telles la huppe fasciée et le coucou gris sont capables de consommer les chenilles processionnaires, et d'autres chenilles velues, ces faits sont bien documentés.



Photo : Dominique DELFINO

Paul Géroutet - grand maître en ornithologie ! - décrit ainsi cette particularité du coucou : « *la nourriture de prédilection consiste en chenilles velues, dédaignées par la plupart des oiseaux à cause de leur toison urticante (processionnaires et nonnes en particulier) ; les autopsies montrent que les poils se plantent dans la membrane stomacale et lui donnent l'aspect d'une fourrure jusqu'à ce qu'une mue la renouvelle* ».

L'auteur ne précise pas toutefois si les deux espèces de chenilles processionnaires (du pin et du chêne) sont concernées. Quant à la huppe, il est avéré qu'elle ne dédaigne ni les chenilles de processionnaire du pin, qu'elle capture lorsqu'elles descendent au sol pour s'y enfouir, ni les chrysalides ! Rien ne prouve par contre qu'elle s'intéresse à la processionnaire du chêne.

Ce bel oiseau cherche sa nourriture à terre, dans les pâtures et autres zones dégagées. Elle enfonce dans l'herbe son long bec courbe, et lorsqu'elle trouve une chrysalide, elle la débarrasse tout d'abord de son enveloppe brune en la frottant sur le sol, puis, hop ! Elle la jette en l'air et la réceptionne dans son gosier grand ouvert ! Elle nourrit volontiers ses petits avec ce met de choix.



Photo : Roger RAMOND >



L'engoulevent d'Europe ne chasse pas sous couvert forestier, mais il est possible qu'il capture au crépuscule les papillons nocturnes des deux espèces de processionnaires en lisière de forêt, ou dans les espaces dégagés que constituent les coupes de régénération. Malgré tout, soyons réalistes : le coucou, tout comme l'engoulevent ne sont pas des oiseaux particulièrement répandus...

< Photo : Dûrzan CIRANO

En période d'infestation, comme ce fut le cas l'an dernier dans les Vosges, on dénombre plusieurs millions de chenilles processionnaires dans un seul hectare de chênaie ! Les oiseaux sont donc bien incapables de réduire de façon significative cette énorme masse d'insectes.

Il y a processionnaire et processionnaire !

Hélas oui, comme un malheur n'arrive jamais seul, il existe deux espèces de processionnaires en France, tout aussi grégaires et urticantes l'une que l'autre...

La processionnaire du pin

(*Thaumetopoea pityocampa*) : sa chenille se développe sur diverses espèces de conifères (surtout pin noir, pin maritime, pin sylvestre...). Elle atteint en France la limite septentrionale de son aire de répartition, et n'est pas encore signalée dans les Vosges... Mais on ne perd rien pour attendre, car « grâce » au réchauffement climatique, elle progresse vers le nord et l'est de la France ! Elle est déjà implantée en Haute-Marne, à l'ouest de Chaumont.



A la queue leu-leu... (Photo : Paul CRETINON)



Qui dit chenille dit papillon, alors commençons par là. Les papillons, petits, nocturnes, de couleur terne, prennent leur envol en été, à partir de fin juin, et s'accouplent aussitôt. La femelle dépose ses œufs en manchons le long des aiguilles de pin, et cette mère très attentionnée les recouvre d'écailles protectrices prélevées à l'extrémité de son abdomen... Chaque ponte contient de 100 à 300 œufs, qui éclosent 30 à 45 jours plus tard. Les petites chenilles commencent à dévorer les aiguilles de leur hôte, toujours groupées, et de nuit. Elles s'abritent sous des tissages soyeux pendant la journée. Au fur et à mesure qu'elles grossissent, elles effectuent des mues (4 en tout). A partir du 3^{ème} stade larvaire, elles deviennent dangereuses : les plages urticantes, appelées « miroirs » sont situées sur le dos de la chenille, ce sont les zones orangées et luisantes sur la photo ci-dessous. Les poils urticants ne mesurent que 1 à 2/10 de mm, mais ce sont des armes redoutables !

La femelle sur sa ponte

(Photo : Guy DEMOLIN)



Leur extrémité est en forme de harpon, et ils contiennent une protéine très urticante, la thaumétopoéine. Lorsque la chenille est inquiétée, les miroirs s'ouvrent et les poils urticants sont projetés jusqu'à 80 cm de distance !

Photo : Jean-Jacques PORTENEUVE

Ensuite, ils sont véhiculés par le vent... Et provoquent de violentes démangeaisons en se fixant sur la peau, les muqueuses, ou dans les yeux, des œdèmes, parfois des problèmes respiratoires très sérieux, voire des chocs anaphylactiques, chez les humains et les mammifères.

Indifférentes à leurs méfaits, les chenilles grignotent les aiguilles, provoquant des défoliations parfois spectaculaires. Dès les premiers froids, elles tissent des nids beaucoup plus solides, situés dans une partie de l'arbre bien exposée au soleil. Ce sont ces fuseaux blancs, bien visibles, sur les pins, dans lesquels elles hivernent avant la nymphose... Et cette particularité n'a pas échappé à l'œil attentif des mésanges charbonnières, nous y voilà ! En hiver, les oiseaux ont très peu d'insectes à disposition, et la charbonnière, peut-être plus observatrice que les autres oiseaux, peut-être moins difficile, a trouvé « le truc » : en perçant le nid, elle accède à une grande quantité de chenilles, certes très velues, mais faute de mieux... Ce sont tout de même des protéines ! **Ce comportement a été observé, l'information a circulé, puis a été déformée : certains ont supposé qu'il était transposable à l'autre espèce, la processionnaire du chêne... Sauf que le cycle biologique de cette dernière est différent, comme nous allons le voir plus loin, ce qui change tout !**



Les charbonnières en action ! (Photos : <https://www.lamesangeverte.com/fr/>)



Les processionnaires du pin qui ont échappé au bec des mésanges quittent leur nid d'hiver le plus souvent en mars/avril, et descendent au sol en procession. Elles s'enfouissent à quelques centimètres de profondeur, dans un endroit ensoleillé, et tissent le cocon dans lequel elles se nymphosent. Puis, après une période de diapause plus ou moins longue, les papillons émergent en été, et le cycle est alors bouclé...

A noter que les chiroptères capturent de grandes quantités de ces papillons nocturnes : une étude de l'INRA de 2015 a démontré l'impact des chauves-souris, en particulier la sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) et la pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*) sur les effectifs de processionnaires du pin dans le massif des Landes de Gascogne.

< Sérotine commune (Photo : LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

La processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*) : sa chenille se développe sur les chênes à feuilles caduques (chêne sessile et chêne pédonculé dans les Vosges). L'espèce est présente en Europe de l'Ouest et du sud, et en France, des pullulations périodiques la mettent régulièrement en vedette, en particulier dans la région Grand-Est... C'est malheureusement le cas depuis 2017 dans les Vosges, année à partir de laquelle les effectifs ont commencé à augmenter. Depuis, la progression spatiale et quantitative a été spectaculaire ! Les pullulations durent habituellement de 4 à 6 ans.

Voyons quel est le cycle biologique de cette irritante bestiole...

Les papillons, nocturnes, d'aspect tout aussi insignifiant que ceux de la processionnaire du pin, volent de mi-juillet à fin août, selon les régions. Ils ne vivent que quelques jours, et n'ont de cesse de rencontrer l'âme sœur pour perpétuer l'espèce. Ils ne s'alimentent pas, n'étant même pas dotés d'un appareil digestif ! Pour attirer les mâles, les femelles prennent une posture insolite, comme ci-dessous, et émettent des phéromones sexuelles... les mâles détectent ces substances enivrantes grâce à leurs longues antennes pectinées... Eh oui, les insectes n'appréhendent pas leur environnement de la même façon que les humains !



A gauche, le papillon femelle - à droite, le mâle, aux ailes plus colorées (Photos : Guy DEMOLIN)

Après l'accouplement, la femelle dépose sa ponte unique sur un fin rameau de chêne situé en cime, bien exposé au soleil, afin que les œufs captent au maximum la chaleur nécessaire à leur développement. Chaque ponte contient en moyenne 100 à 200 œufs (mais jusqu'à 300) parfaitement alignés en une plaque d'environ 5 mm de large sur 15 à 20 mm de long. Tout comme la processionnaire du pin, elle recouvre soigneusement sa ponte d'écaillés prélevées sur le « toupet » situé à l'extrémité de son abdomen. Résultat : la ponte résiste parfaitement aux intempéries (pluie, gel sans dommage jusqu'à - 18° C !) et est remarquablement mimétique.



A gauche, une ponte sur un fin rameau de chêne avant éclosion des œufs - à droite, une ponte de l'année précédente après éclosion (Photos : Catherine BERNARDIN)



Les chenilles, juste après l'éclosion, sur la ponte

(Photo : Louis-Michel NAGELEISEN)

L'éclosion a lieu au printemps suivant, aux alentours du 10 avril, donc un peu avant le débourrement (c'est-à-dire l'ouverture des bourgeons) des chênes. Qu'à cela ne tienne, les minuscules chenilles (d'allure très punk avec leurs longs poils !) se rassemblent près des bourgeons, se mettent en quiescence et attendent patiemment que les écailles des bourgeons s'écartent suffisamment pour qu'elles puissent pénétrer à l'intérieur. Elles peuvent rester ainsi à jeun pendant 2 à 3 semaines !...

Elles commencent donc à se rassasier avant même que les feuilles aient commencé à se développer... et leur appétit va croissant, car elles grossissent rapidement et doivent accomplir 5 mues successives en l'espace de 2 à 3 mois, selon les conditions météorologiques. Pendant les premières semaines, elles sont difficiles à observer, car de petite taille et restant pour la plupart dans la partie supérieure des chênes.



Les chenilles au deuxième stade larvaire (Photos : Catherine BERNARDIN – 05/05/20 et 14/05/20)



Cette espèce est inféodée aux chênes, mais il arrive pourtant que les chenilles consomment les feuilles d'autres essences, par exemple le hêtre, le charme, l'aubépine... Cela se produit lorsque les intempéries les font chuter sur le sous-étage, ou en cas de famine, lorsqu'elles ont consommé la totalité du feuillage du chêne sur lequel elles sont nées. Mais elles sont alors condamnées à périr : leur métabolisme n'étant pas adapté à cette nourriture, elles ne pourront pas accomplir la mue suivante, ce qui leur est fatal.

← Faute de mieux, boulottons du charme...

(Photo : Catherine BERNARDIN – 18/05/20)

Les chenilles affamées se déplacent en procession au sol, cherchant désespérément un autre chêne à proximité immédiate... S'il n'y en a pas, l'histoire s'arrête là pour elles. L'activité des chenilles est plutôt crépusculaire ou nocturne, mais il est possible qu'on les observe, et même qu'on les entende pendant la journée, car les déjections de ces milliers de chenilles produisent un crépitement continu en tombant sur la végétation basse !!



Photo : Catherine BERNARDIN (02/06/20)

Pendant la journée, elles s'abritent sous des tissages soyeux, très blancs, qui brillent au soleil. Ce qui permet à l'observateur averti de les repérer de loin... Ces « nids » sont situés sur le tronc, sur ou sous les branches, à des hauteurs très variables. Plus l'espèce pullule, plus ils sont nombreux et de taille imposante, les chenilles issues des différentes pontes se regroupant progressivement en colonies. Tout ce petit monde se déplace parfois en file indienne, le plus souvent en rangs serrés, le ruban argenté et mouvant dessinant de mystérieuses et artistiques figures le long des troncs...



Photos : Catherine BERNARDIN (22/06/17- 25/05/20 - 25/05/20 et 4/07/20 ci-dessous)



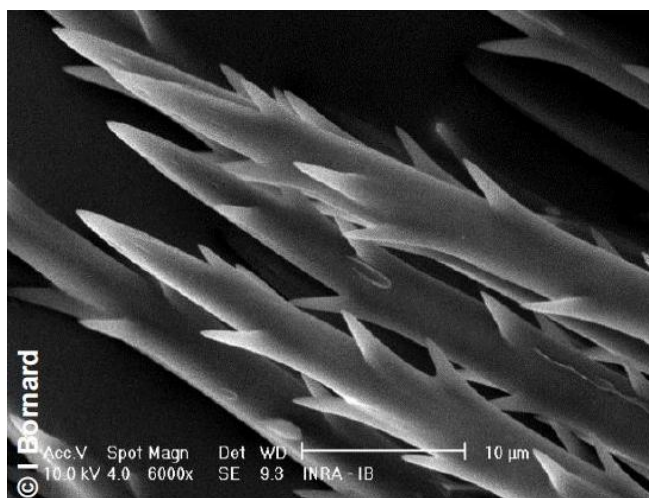
Les chenilles se déplacent beaucoup, le long des branches à l'intérieur du houppier du chêne, et sur le tronc. Au cours de leurs déplacements, elles laissent derrière elles des fils soyeux qui finissent par envelopper l'arbre dans une véritable résille, bien visible sur la mousse ci-contre. Ces « fils d'Ariane », imprégnés de phéromones dites « de traces » leur sont nécessaires pour rester groupées et retrouver le nid dans lequel elles retournent s'abriter à l'aube, et où aura lieu la mue suivante (il sera ensuite abandonné). Ne perdons pas de vue qu'elles sont très grégaires...

Et même EXTREMEMENT grégaires ! Imaginez la quantité phénoménale de chenilles qui se trouvent sur le chêne ci-dessous à gauche, d'autant plus qu'une petite partie seulement d'entre elles est visible sur cette photo... Au fur et à mesure qu'elles grossissent, les chenilles doivent changer de peau, et les mues, de couleur rousse, s'accumulent sur l'écorce des chênes.



Photos : Catherine BERNARDIN (25/05/20 et 26/06/19)

Après la deuxième mue, donc à partir du troisième stade larvaire, les chenilles deviennent urticantes. Comme chez la processionnaire du pin, les poils urticants sont microscopiques, en forme de harpon, et se trouvent dans les « miroirs » situés sur la face dorsale de l'insecte (ce ne sont donc pas les longs poils gris-argenté, visibles à l'œil nu). Le vent les dissémine très facilement, et ils provoquent des réactions allergiques similaires à celles décrites pour la processionnaire du pin. Malheureusement, les nids de mue et de nymphose contiennent aussi des poils urticants, qui gardent leur pouvoir allergène pendant des mois, voire 1 à 2 ans !



Les miroirs sur la face dorsale de la chenille – Aspect des poils urticants à fort grossissement

(Photo : Louis-Michel NAGELEISEN)

(Source : INRAE-ONF)

Entre fin juin et début juillet, les chenilles tissent des nids plus épais et solides dans lesquels elles se regroupent pour la nymphose et cessent de s'alimenter. Ces nids se trouvent en général sur le tronc, sur ou sous les branches charpentières, et peuvent atteindre des dimensions considérables (plus de 150 cm, comme ci-dessous à gauche) en période de pullulation, quand les chenilles sont très nombreuses. Dans ce cas, on peut même observer des nids sur le sol ou sur d'autres essences, peu importe le support ! Les déjections des chenilles s'accumulent dans la partie inférieure du nid, mêlées aux cocons, et le distendent comme un ballon...



Nid de nymphose ouvert, montrant les cocons parmi les déjections (Photo : Catherine BERNARDIN – 07/07/20)

Les papillons prennent leur envol 30 à 40 jours plus tard, et le cycle est alors bouclé...



Nid de nymphose de 160 cm de haut !



Nid de nymphose sur un charme

(Photos : Catherine BERNARDIN – 9/07/20)

Quelles conséquences pour la forêt ?

La vision de vastes massifs boisés parfois très fortement défoliés par les chenilles est impressionnante, mais est-ce que les chênes risquent pour autant de mourir ? Dans la plupart des cas, non, fort heureusement !

D'autres bourgeons prennent le relais, se développent, et la forêt reprend une allure plus normale et verdoyante en quelques semaines. Malgré tout, les forestiers lorrains surveillent avec une certaine inquiétude « leurs » chênaies : depuis trois ans, elles ont subi des invasions de chenilles de plus en plus massives, et simultanément, des périodes de sécheresse et de canicule d'une intensité inédite, qui les ont fragilisées !

Chaque printemps, les chênes puisent dans leurs réserves d'amidon et de sucres, stockées dans les racines profondes, pour fabriquer leur feuillage tout neuf ; privés d'une grande partie de leur feuillage par les chenilles, ils sont contraints de recommencer début juillet pour le reconstituer. La répétition de défoliations et de périodes de sécheresses peut s'avérer fatale pour les chênes les plus affaiblis, qui risquent fort de succomber aux attaques d'autres insectes ravageurs. Et puis, les chenilles ne se contentent pas de dévorer avec entrain les feuilles, elles détruisent également les inflorescences... et réduisent fortement par conséquent la production de glands, donc la capacité de régénération naturelle des chênaies.



A gauche, ce chêne a été épargné, alors que le feuillage de ses voisins a été dévoré !

(Photo : Catherine BERNARDIN - 02/06/2020)

Comme si ça ne suffisait pas, bien souvent, un pathogène foliaire, **l'oïdium du chêne** (*Microsphaera alphitoides*) se développe dès le mois de juillet sur les nouvelles feuilles bien tendres, qui semblent tout d'abord saupoudrées de farine, puis se recroquevillent et brunissent. En cas d'attaque forte de ce champignon, la forêt reprend hélas bien vite un aspect lamentable, avec des frondaisons gris-brun et clairsemées... Et surtout, la majeure partie du feuillage n'est plus à même de remplir sa mission : fabriquer *via* cette fabuleuse usine naturelle qu'est la photosynthèse les réserves de glucides dont l'arbre a impérativement besoin pour vivre, croître et développer son feuillage au printemps suivant !

Un jeune plant de chêne contaminé par l'oïdium ►

(Photo : Catherine BERNARDIN - 14/09/2020)



Mais alors, comment se débarrasser de ces bestioles ?!

Rappelons tout d'abord que la processionnaire du chêne fait partie de notre entomofaune, il ne s'agit pas d'une espèce introduite : hors de question par conséquent d'envisager son éradication, malgré tous les désagréments qu'elle occasionne !

Alors, peut-on au moins limiter ses pics de pullulation, ou la détruire localement ? C'est très difficile, malheureusement. Examinons quels facteurs pourraient nous y aider... ou pas !

Les facteurs climatiques

Les œufs résistent au froid jusqu'à -18°C , donc peu d'espoir de ce côté, d'autant plus que les hivers sont de plus en plus doux dans nos contrées. Les chenilles aussi endurent de fortes gelées, jusqu'à -14°C ! Par contre, des gelées aussi intenses peuvent détruire les toutes jeunes feuilles des chênes, privant les chenilles de nourriture. Les fortes pluies, accompagnées de vent, sont susceptibles de disloquer les colonies de chenilles et de les faire chuter au sol. Elles sont alors vulnérables, le plus souvent incapables de remonter sur un chêne pour terminer leur développement.

La famine

Nous l'avons vu, les chenilles ne peuvent consommer que des feuilles de chêne pour accomplir la totalité de leur cycle de développement. Au plus fort des pullulations, elles peuvent provoquer des défoliations totales, et donc mourir tout simplement de faim. Ce facteur semble déterminant pour expliquer l'effondrement, généralement brutal, des populations. Les virus et les bactéries participent également à cet effondrement.

Les prédateurs

Vous l'aurez compris, les oiseaux ne peuvent avoir qu'un impact très limité sur l'énorme quantité de chenilles qui grouillent dans nos forêts en phase de pullulation ! Quant à la prédation des chiroptères sur les papillons, elle est sans doute réelle, mais je n'ai pas trouvé de données quantitatives quant à la processionnaire du chêne.

Certains coléoptères sont par contre de très bons auxiliaires :



**L'imago du calosome sycophante
mangeant des processionnaires du chêne**
(Photo : Louis-Michel NAGELEISEN)



**... et la larve, beaucoup moins belle, mais efficace,
dégustant une chenille de bombyx disparate**
(Photo : Gyorgy CSOKA)

Le calosome sycophante (*Calosoma sycophanta*), magnifique insecte très coloré, dévore avec voracité les chenilles de processionnaire du chêne, ainsi que celles du bombyx disparate (très velues, mais non urticantes). L'imago pourchasse ses proies avec vélocité sur les chênes et au sol, tandis que la larve s'introduit à l'intérieur des nids de nymphose pour s'y repaître des chenilles en fin de développement.



Le calosome inquisiteur (*Calosoma inquisitor*), un proche cousin du sycophante, et **le silphe à quatre points** (*Dendroxena quadrimaculata*) inscrivent également les chenilles poilues à leur menu. En toute logique, ces coléoptères prospèrent lorsque la nourriture est abondante, et de nombreuses observations de calosome sycophante ont en effet été rapportées dans la région en 2020.

← **Silphe à quatre points** (Photo : Gyorgy CSOKA)

Les parasitoïdes

Quelle différence entre un parasite et un parasitoïde ? Un parasite vit aux dépens de son hôte sans le tuer (la tique, par exemple), alors qu'un parasitoïde le tue, mais à petit feu... Des mœurs peu recommandables ! Quelques groupes d'insectes font ainsi bombance sans vergogne sur le dos des chenilles :

Les mouches tachinaires (des diptères), d'aspect très banal et inoffensif, tournicotent autour des nids de nymphose de fin juin à début juillet, et pondent sur les chenilles qui s'y regroupent.

Deux mouches tachinaires sur un nid de nymphose ➤

(Photo : Yves LANCEAU)



Citons également certains **ichneumons**, (des hyménoptères), visibles à la même période, qui enfoncent leur ovipositeur dans le nid, et déposent un œuf sur ou sous la peau de la larve détectée... La malheureuse chenille ne meurt pas, elle est seulement paralysée, tandis que la larve de l'ichneumon la grignote tranquillement. Ce monde est cruel !



Deux espèces d'ichneumons pris en flagrant délit ! A gauche, on aperçoit aussi une larve de grand calosome (noire) à l'intérieur du nid (Photos : Catherine BERNARDIN, 9/07/20 et 7/07/20)

Ces groupes d'insectes jouent un rôle réellement important et efficace dans la régulation naturelle des populations de processionnaires.

Les traitements

Les traitements insecticides au BT (bacille de Thuringe) sont souvent présentés de façon abusive comme un moyen de lutte biologique, ce qui est inexact : les bactéries produisent en laboratoire une protéine, qui a des propriétés insecticides, et c'est cette protéine qui est épanchée, pas les bactéries. Mais de toute façon, à ce jour, il n'existe plus aucun produit homologué pour la lutte contre la chenille processionnaire du chêne en vue de préserver la santé humaine. Ajoutons que le BT, pour être efficace, doit être utilisé avant que les chenilles deviennent urticantes : d'une part parce qu'elles sont davantage réceptives, d'autre part parce qu'à partir du troisième stade larvaire, les tuer ne suffirait pas : même mortes, elles resteraient urticantes, et il faudrait évacuer les cadavres !

Et puis, ce produit n'est pas sélectif : toutes les chenilles d'autres espèces de lépidoptères réceptives - en fonction de leur stade de développement - meurent également, y compris éventuellement celles d'espèces menacées, voire protégées ! Des traitements au BT ont été mis en œuvre par voie aérienne en 2016 sur des superficies importantes en Moselle. Les résultats n'ont pas été concluants : les zones traitées ont été à nouveau infestées à bout de deux ou trois ans. La réglementation a évolué, il n'est plus possible aujourd'hui d'envisager de telles méthodes de lutte, et c'est très bien ainsi !

Les méthodes alternatives

On trouve dans le commerce des pièges à phéromones, censés attirer en masse les papillons de la processionnaire en vue de leur destruction, mais ils sont très peu efficaces, oubliez !

Plusieurs programmes de recherche sont en cours, dont l'utilisation d'un autre type de produit, imitant les phéromones de traces : l'idée serait de disperser les chenilles avant qu'elles deviennent urticantes. En effet, isolées de leurs congénères, elles deviennent très vulnérables aux aléas climatiques et aux prédateurs, et cessent de s'alimenter, cherchant avant tout à reconstituer la colonie.



Une autre piste est étudiée : l'utilisation d'insectes parasites des œufs, pour une véritable lutte biologique cette fois.

◀ **Sur cette ponte, deux œufs à gauche ont été parasités**
(Photo : Catherine BERNARDIN)



Chêne sessile



Chêne pédonculé

D'autres études concernent les interactions entre les chênes et la processionnaire, et c'est passionnant ! Car il existe bien deux espèces de chênes dans nos forêts, qui ont des caractéristiques botaniques mais aussi des exigences différentes en ce qui concerne la nature du sol et l'alimentation en eau : le chêne sessile (*Quercus petraea*) et le chêne pédonculé (*Quercus robur*).

(Photos : Catherine BERNARDIN)

Les insectes sont capables de détecter les signaux physiques et chimiques émis par leurs plantes hôtes. Ainsi, ils prennent en compte la qualité nutritive de ces plantes, mais aussi la concentration de leur feuillage en composés de défense chimique ! Les composés phénoliques (dont le tanin, par exemple), sont toxiques et rendent les tissus végétaux moins digestes.

Ces études ont montré entre autre que le chêne sessile présente une plus grande attractivité pour les papillons de processionnaire, et que les défoliations sont plus fortes sur cette espèce que sur l'autre. Il ne faut pas en déduire trop vite qu'il conviendrait de favoriser le chêne pédonculé, car malheureusement, ce dernier est plus exigeant en eau, donc moins résistant aux périodes de sécheresse ! Et compte tenu de l'évolution en cours du climat...

D'autres enseignements intéressants : les peuplements purs de chênes sont plus sensibles aux attaques de processionnaires que les peuplements mélangés avec d'autres essences non consommées par la chenille, ce mélange freinant la propagation de l'insecte.

Vous le voyez, il n'existe à ce jour aucune solution simple et efficace pour se débarrasser de ces chenilles. Méfiez-vous des entreprises qui promettent « d'éradiquer ces nuisibles » !

Au moment où j'écris ces lignes, nous ne savons pas encore si la période d'infestation va enfin prendre fin. Ce printemps atypique a peut-être perturbé le développement des chenilles processionnaires : le mois de mai a été globalement froid et pluvieux, et surtout, le débourrement des chênes a été très tardif. Les œufs ont éclos comme d'habitude vers la mi-avril, mais les minuscules chenilles ont été contraintes d'attendre très longtemps pour s'alimenter que les bourgeons s'entrouvrent enfin, alors, ont-elles survécu ? Nous le saurons d'ici quelques semaines !

Alors, on pose quand même des nichoirs ?...

Revenons à notre questionnement initial !

Oui, même si nous savons maintenant qu'il est illusoire d'installer des nichoirs dans le but d'attirer les mésanges pour qu'elles nous débarrassent de ces indésirables chenilles urticantes, on peut bien sûr le faire, mais de façon désintéressée et réfléchi...



Nichoir à balcon, occupé par des sittelles torchepot (Photo : Catherine BERNARDIN)



Nichoir boîte aux lettres, occupé par des mésanges bleues (Photo : Elisabeth GAILLARD)

Car ne soyons pas dupes : si tant de communes se tournent vers Oiseaux-Nature pour que nous les aidions à installer des nichoirs sur leur territoire, c'est aussi dans le but de « verdier » à peu de frais leur image, grâce à une opération de communication consensuelle, qui ne dérange personne !

Nous nous efforçons de répondre au mieux à ces sollicitations, mais uniquement dans la mesure où elles sont accompagnées d'une réflexion préalable, d'une information sérieuse sur la biologie des espèces visées, et dirigées vers tous les publics (enfants et adultes), afin de les sensibiliser aux difficultés rencontrées par la biodiversité.



Pour être efficace, un nichoir doit être solide, étanche, fixé à une hauteur suffisante, l'entrée ne doit pas être orientée vers l'ouest, et les prédateurs tels que chats et fouines ne doivent pas pouvoir y accéder.

Vous trouverez tous les conseils pratiques et les plans de nichoirs sur notre site internet, dans la rubrique « accueillir la biodiversité chez soi », puis « conseils et plans pour nichoirs ». Il n'est pas nécessaire d'installer des dizaines de nichoirs concentrés sur une petite superficie, quelques-uns dans un parc ou un jardin, c'est bien.

Mais inutile d'en poser en forêt ! La priorité est d'y conserver suffisamment d'arbres creux, d'arbres à cavités, que celles-ci soient naturelles ou creusées par les pics. Nous devons éviter au maximum d'artificialiser ces milieux, déjà bien malmenés par les aléas climatiques et la mécanisation parfois outrancière de leur gestion.

Un hêtre sec à cavités de pics



Cavités de pics sur un chêne vivant – Mésanges charbonnières dans une ancienne loge de pic noir

(Photo : Catherine BERNARDIN)



(Photo : Jacques MARTIN)

Remerciements tout particuliers à Louis-Michel NAGELEISEN et Hubert SCHMUCK pour la documentation fournie, et leur relecture amicale et attentive de la fabuleuse saga des chenilles processionnaires !

Catherine BERNARDIN

La Plume

La Voie verte des Hautes Vosges... suite !



Un petit rappel : il s'agit d'une piste cyclable, aménagée sur les 53 km des anciennes voies ferrées des vallées de la Moselle et de la Moselotte ; elle part de Remiremont, un tronçon mène à Bussang et l'autre à Cornimont. A terme, quand ces deux villes seront reliées, la Voie verte formera une boucle.

Un problème : la gestion de cette voie verte n'a pas été très écologique (voir Troglo n° 132), et jusqu'à présent nos courriers et suggestions sont restés lettre morte...

◀ **Hérisson** (Photo : Bertrand KERNEL)

Un nouvel espoir : le gestionnaire n'est plus le même. Le Pays de Remiremont et de ses vallées gère désormais ce « chemin », qui pourrait devenir un couloir pour la petite faune et un espace favorable à la diversité floristique. Il suffirait de mettre en place quelques méthodes d'entretien douces (fauchage tardif entre autres). C'est en substance ce que nous avons expliqué dans un document remis en main propre au directeur du Pays de Remiremont. Nous avons également expliqué en détail les mesures que nous proposons et l'intérêt qu'elles présentent pour la biodiversité locale, par exemple, faucher les accotements sur seulement 50 cm de large de part et d'autre de la bande de roulement. Nous croisons les doigts pour que notre Voie verte devienne enfin un corridor écologique efficace et qu'elle contribue à maintenir, voire à développer la biodiversité de nos deux vallées.

Pour la fin des corridas

« A quelque chose, malheur est toujours bon », dit le proverbe ! Ainsi les municipalités du sud de la France, appauvries par les conséquences de la Covid, ont de moins en moins les moyens de subventionner les corridas : 24 villes françaises ont renoncé à ces manifestations honteuses.

Malheureusement, ce n'est pas le cas partout ! A Nîmes, Alès, Béziers...le CRAC (comité radicalement anti corrida) doit encore convaincre...

Nous sommes loin, mais c'est aussi notre combat. Vous pouvez adhérer à :

CRAC BP 10244 30105 Alès cedex ou craceurope@gmail.com



Des hiboux très coopératifs !

Les périodes de confinement ont eu au moins un avantage : nous inciter à ouvrir les yeux sur la nature située « sur le pas de notre porte », puisque nos possibilités de déplacement étaient très restreintes. Ainsi, en novembre dernier, nous avons reçu des témoignages d'observation en plein jour de hiboux moyens-ducs ! Ces rapaces sont pourtant nocturnes, mais à la mauvaise saison, ils ont coutume de se regrouper pendant le jour dans des dortoirs collectifs, parfois même en ville, dans des parcs et des jardins. Ces dortoirs peuvent accueillir plusieurs dizaines d'oiseaux !

Ils ne sont guère farouches et se laissent volontiers photographier. Mais en cas d'alerte, ils étirent au maximum leur silhouette, dressent leurs aigrettes, se plaquent contre le tronc, gardent les yeux mi-clos... et comptent sur le mimétisme de leur plumage pour passer inaperçus ! Le moyen-duc se nourrit essentiellement de petits rongeurs, tels que le campagnol des champs.

A Ubexy, ce hibou venait tous les jours se reposer dans un thuya au feuillage dense. La photo n'est pas très nette, mais il n'existe aucun doute quant à l'identité de l'oiseau !



Photo : Cédric RAVELET

A Marsilly, en Charente-Maritime, lors de leur petite balade quotidienne, Alain et Martine ont eu la chance d'admirer très facilement tout un groupe de moyens-ducs rassemblés sur un bouleau, à deux rues de chez eux, et de croiser leur si beau regard...



Photo : Alain MILLOT



Le renard et les collégiens

Le collège de Plombières-les-Bains a hébergé du 8 au 22 mars l'exposition prêtée gracieusement par Oiseaux-Nature « Renard je suis, renard je vis... ». Ainsi, environ 80 élèves ont pu découvrir la biologie de cet animal si injustement persécuté. L'exposition a constitué un support de travail pour la professeure de Sciences de la vie et de la terre : les collégiens ont complété le questionnaire fourni avec l'expo, une excellente manière de les impliquer activement.

N'hésitez pas à nous solliciter pour emprunter cette belle expo, il faut qu'elle circule le plus possible dans les écoles, bibliothèques et médiathèques du département !

◀ Photo : Clara VAUTHIER

Le blaireau injustement accusé !

Depuis plus de quinze ans, Oiseaux-Nature s'implique pour la défense et la réhabilitation du blaireau. Rappelons que l'espèce est chassable, mais ne figure pas sur la liste des « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ». Ce qui n'empêche pas qu'on l'accuse (le plus souvent à tort) de bien des méfaits ! C'est pourquoi nous avons proposé à la Direction départementale des territoires (DDT) d'intervenir lorsque des plaintes visant notre paisible plantigrade lui parviennent. Les plus courantes de ces plaintes concernent des pelouses, prétendument endommagées par des blaireaux... A lire les messages de certains plaignants, on pourrait croire que des hordes de blaireaux ont déferlé sur leur village et ont tout ravagé !

Quelques extraits : « *Notre terrain comme celui de la moitié des propriétaires du village sont ciblés par des virées nocturnes de blaireaux qui pour nous, ont totalement détruit notre pelouse réalisée par un paysagiste. J'ai rencontré le maire de la commune ce matin qui semble également dans l'impasse sachant que nous sommes des dizaines en désolation* ».

« *De plus, un énorme terrier de blaireaux est connu de tous les villageois depuis plusieurs années* ».

« *Cette situation qui dure depuis plus d'un an n'est plus tolérable* ».

Alors, quelle est la réalité ? En général, on observe de nombreux petits trous, peu profonds, mais aussi des zones sur lesquelles l'herbe a effectivement disparu, comme ci-dessous :



Photos : Oiseaux-Nature

Les propriétaires sont bien sûr de bonne foi, et sincèrement navrés de voir leur pelouse en si piteux état, mais en rendant le blaireau responsable de tout, ils se trompent ! Car la cause initiale de tous leurs maux, c'est la prolifération de larves de hannetons, ces gros vers blancs bien dodus et juteux dont le blaireau raffole... Les hannetons pondent en mai de préférence dans les pelouses tondues à ras, et les vers blancs se développent dans le sol pendant trois ans, en consommant les racines du gazon. Le blaireau ne fait que déloger les vers blancs d'un coup de griffe, ce qui provoque les petits trous...



Photos : Oiseaux-Nature et www.galerie-insecte.org (pour le ver blanc)

Et ces zones complètement dénudées, où l'herbe ne repousse pas ? La mode est hélas aux tristes pelouses, tondues à ras, dès le mois de mai, donc avant que les graminées puissent fleurir et produire des graines. Les hannetons recherchent ce type de milieu pour pondre, les vers blancs grignotent les racines, l'herbe jaunit rapidement, meurt... et ne peut pas se renouveler ! En outre, des périodes de sécheresse intenses et répétées depuis plus de cinq ans ont contribué au dépérissement de ces pelouses. En résumé :

- Le blaireau ne s'intéresse qu'aux zones infestées de vers blancs ;
- Contrairement au sanglier, il ne consomme que les larves, pas les racines, et ne creuse jamais profondément ;
- En consommant les vers blancs, il contribue à réduire les populations de hannetons, dont les larves détruisent le gazon. D'autres mal-aimés tels que les corbeaux freux, les corneilles noires, les choucas des tours, sont de grands consommateurs de hannetons, capturés en vol ou dans le feuillage des arbres, et de vers blancs prélevés dans les prairies.

Une mesure très simple pour éviter ces désagréments : retarder la première tonte (pas avant fin mai), et ne pas couper trop court (laisser au moins 10 cm) ! Et puis, une pelouse émaillée de pâquerettes, primevères, marguerites et autres fleurs sauvages est infiniment plus jolie, et fait le bonheur d'une multitude d'insectes !

Lorsque nous intervenons à la demande de la DDT, nous constatons un écart considérable entre la perception du problème par les propriétaires ou les élus concernés, et la situation réelle : au mieux, ils demandent des mesures d'effarouchement des blaireaux, ou leur capture en vue de les relâcher plus loin. Au pire, qu'on les détruise...

L'ignorance totale de la biologie de cet animal, et aussi l'intolérance et la peur provoquées par l'intrusion d'un animal sauvage dans leur propriété sont malheureusement très fréquentes. Un patient travail de pédagogie est nécessaire... Aidez-nous à le démultiplier ! Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site : <http://www.association-oiseaux-nature.com/blaireau/>



Dessin : Catherine BERNARDIN

Vous pouvez aussi suggérer aux enseignants, responsables de médiathèques, ou autres structures (Les Maisons familiales rurales, par exemple), d'emprunter notre superbe exposition « Blaireau, le bourru des bois ».

A la prochaine !

La revue qui aime la vie - Editée par l'association OISEAUX-NATURE

Directeur de la publication : Catherine BERNARDIN - Comité de rédaction : les bénévoles d'Oiseaux-Nature

Adresse - Adhésion - Abonnement - Courrier des lecteurs :

Le Troglo, 9 rue du Haut du Rang - 88220 RAON-aux-BOIS

☎ 03-29-30-16-23 - email : oiseauxnature@free.fr

Site Internet : <http://www.association-oiseaux-nature.com>

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2021- Impression : HOLVECK - Imprimeur - 88700 Rambervillers

Imprimé sur papier FSC Mixte issu de sources responsables

Le blaireau qui voulait aller au collège...

Nous pourrions vous narrer une fable qui commencerait ainsi : Il était une fois un blaireau qui n'avait qu'un souhait : aller au collège pour s'instruire !... Mais la réalité est beaucoup plus prosaïque, ce paisible animal cherchait tout simplement à profiter d'un abri confortable pour passer la mauvaise saison à l'abri des intempéries, dans un lieu tranquille. Nous ne vous révélerons pas de quel collège il s'agit, pour des questions de sécurité et afin de respecter le souhait du principal. Mais tous les faits sont véridiques !

L'histoire commence en novembre dernier : le principal de ce collège interroge Vincent, un adhérent d'Oiseaux-Nature, après avoir constaté des creusements autour du bâtiment principal et de celui des logements de fonction. Il soupçonne la visite nocturne de blaireaux mais voudrait avoir confirmation. Vincent se rend donc sur place le 18 novembre et mène son enquête ; de nombreux indices confirment en effet l'identité du ou des visiteur(s) :

- Des coulées bien marquées, des empreintes dans la terre fraîche, des latrines, un peu de litière à base d'herbes sèches ;
- Des gueules de terriers, dont une qui donne accès au vide sanitaire du bâtiment des logements de fonction, d'autres le long du bâtiment du collège ;
- Des traces de passage également dans le vide sanitaire du bâtiment du collège ;
- Des petits trous dans les pelouses, indiquant la recherche de larves de hannetons (des vers blancs), dont le blaireau est particulièrement friand.



Un trou de recherche de vers blancs, et la gueule d'accès au vide sanitaire des logements de fonction

Aucun blaireau n'a été vu lors de l'inspection du vide sanitaire des logements de fonction, mais de très nombreux indices ont été relevés, indiquant la fréquentation importante des lieux. Des creusements ont été faits tout autour, sous la coursive qui longe le bâtiment à l'extérieur, et une gueule permet aux animaux de pénétrer dans le vide sanitaire. Il n'y a à ce jour aucun signe d'effondrement de cette coursive, et la structure du bâtiment (blocs et poutres en béton) n'est pas affectée. Cet espace sec, avec un seul accès offre assurément au blaireau l'opportunité d'un gîte douillet et confortable...

L'agent technique du collège constate chaque matin que cette gueule, bouchée par ses soins la veille au soir, est à nouveau dégagée. Le blaireau est un animal qui a de la suite dans les idées...

Par contre, sous le bâtiment du collège, même si la fréquentation par notre plantigrade est importante, les grandes ouvertures creusées tout le long du bâtiment ne lui garantissent pas la quiétude recherchée, et il est peu probable qu'il s'y installe. Le blaireau a profité du remblai (terre et roches) poussé entre les blocs de béton armé soutenant le bâtiment pour y creuser facilement et pousser les matériaux dans le vide sanitaire. Ces accès ne sont visiblement pas récents.

Alors, me direz-vous, est-ce que la présence de ce ou de ces blaireau(x) dans l'enceinte d'un collège est gênante ? Oui, car sans intervention, il est probable que les animaux continueraient leurs travaux de terrassement sous les deux bâtiments, ce qui n'est bien sûr pas souhaitable. Dans le vide sanitaire situé sous le bâtiment principal, les nombreux réseaux (électrique, internet, sanitaires) pourraient être endommagés, et les multiples creusements compromettent déjà l'isolation thermique.



Photo : Bertrand KERNEL

Et aussi, tout simplement, parce que le blaireau est un animal sauvage, dont la place est dans le milieu naturel. Vincent a donc prodigué quelques conseils pratiques :

- **L'accès à l'enceinte du collège** : repérer par où les animaux se fauillent (grillage soulevé ou cassé, mais aussi espaces entre les barreaux des grilles d'entrée !). Les coulées sont plus faciles à repérer lorsqu'il y a de la rosée ou de la gelée blanche. Le grillage peut être fixé au sol avec des fers à béton ou bien maintenu par des barres métalliques. Un fil barbelé tendu au ras du sol peut également dissuader les animaux de creuser. Quant aux grilles d'entrée, un grillage fin de 50 cm de haut peut être fixé à leur base.
- **Le bâtiment des logements de fonction** : boucher la gueule à l'aide d'une grosse pierre ou d'un bloc de béton, puis empêcher de nouveaux creusements en posant un grillage à moutons le long du bâtiment, et en le fixant solidement au sol avec des fers à béton.
- **Le bâtiment du collège** : reboucher tous les accès, renforcer côté intérieur le vide sanitaire à l'aide d'une structure rigide, et poser un grillage tout le long du bâtiment.
- **Les trous dans les pelouses** : le blaireau n'est pas à l'origine du problème ! Il ne fait que rechercher les vers blancs, qui en consommant les racines, font dépérir le gazon. Or, les hannetons pondent en mai-juin, de préférence dans les pelouses tondues à ras. Il suffit de réaliser la tonte le plus tard possible et de laisser une hauteur d'herbe de 10 cm minimum.



Vincent, qui ne ménage pas sa peine, a aidé l'agent d'entretien à sécuriser les accès principaux à l'enceinte du collège, et a proposé d'apporter des blocs de béton pour obturer la gueule d'entrée dans le vide sanitaire. Il a également suggéré le prêt de notre belle exposition sur « le bourru des bois », que les professeurs de SVT vont bien sûr utiliser. MAIS... le 22 mars, avant de condamner le vide sanitaire sous les logements de fonction, il a bien sûr procédé à une nouvelle inspection, et quelle ne fut pas sa surprise de constater qu'un gros « nid » d'herbes sèches et de feuilles avait été bâti ! Et à l'intérieur de ce nid, dans le faisceau de la lampe torche... un blaireau ! Hors de question évidemment d'emmurer vivant le squatter, il va falloir attendre son départ à la belle saison pour procéder aux travaux. L'histoire n'est donc pas terminée !

← **Le grillage posé le long du bâtiment du collège**

En attendant, nous tenons à saluer la bonne volonté et la patience du principal de ce collège, qui a n'a pas demandé la destruction du blaireau, mais simplement comment le dissuader de s'installer. Ce n'est pas toujours le cas, et nous le remercions !

Texte et photos (sauf mention particulière) : Oiseaux-Nature

Bulletin d'adhésion à OISEAUX-NATURE

A RETOURNER avec votre règlement à :
OISEAUX-NATURE – 9 rue du Haut du Rang - 88220 RAON-aux-BOIS
(Tél : 03.29.62.48.60 - e-mail : oiseauxnature@free.fr)

Nom : Prénom :
Adresse.....
.....
Tél :
Courriel :

Date :

Cotisation familiale : montant 30 € + 1 € par membre supplémentaire de la famille Précisez les prénoms :	€
Cotisation adulte : montant 30 €	
Cotisation jeune ou étudiant - de 25 ans : montant : 15 €	€
Dons	€
Total	€

En adhérant, vous recevrez le Troglo, le bulletin de liaison de l'association.

✂.....

Vous pouvez choisir de régler, **soit par prélèvement automatique** (dans ce cas remplissez et retournez-nous toute cette page (**recto/verso**) accompagnée d'un R.I.B), **soit par chèque bancaire ou postal** à l'ordre de OISEAUX-NATURE.

Votre adhésion et vos dons vous donnent droit à une réduction d'impôts (66% du montant)
- ligne UF de votre déclaration -